

le 8 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7 et 8 juillet 2014

2014 DASCO 1020G Divers collèges publics-actualisation des tarifs de restauration pour les commensaux.

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, notamment ses articles L. 213-2 et 421-23 ;

Vu les propositions formulées par les collèges concernés ;

Vu le projet de délibération en date du 24 juin 2014, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, propose d'actualiser les tarifs de restauration des commensaux de divers collèges publics pour l'année scolaire 2014/2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Pour l'année scolaire 2014/2015, les tarifs de restauration pour les commensaux sont ainsi fixés, par collège :

Montgolfier

Sans objet

François Couperin

personnel de catégorie C, surveillants, contrats aidés :

prix par repas : **2,30 €**

personnel indice brut inférieur ou égal à 548 :

prix par repas : **3,45 €**

personnel indice brut et supérieur à 548 :

prix par repas : **4,30 €**

passagers :

prix par repas : **6,10 €**

Raymond Queneau

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
surveillants, personnel administratif de catégorie C :	prix par repas : 2,70 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,70 €
personnel, indice réel supérieur à 445 :	prix par repas : 4,40 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Pierre Alviset

personnel ouvrier et de service, administratif de catégorie C, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel de catégorie B :	prix par repas : 3,40 €
personnel de catégorie A :	prix par repas : 4,70 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Condorcet

personnel, indice réel inférieur ou égal à 450, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,60 €
personnel, indice réel supérieur à 450 :	prix par repas : 4,70 €
passagers :	prix par repas : 6,80 €

Octave Gréard

personnel, indice brut inférieur ou égal à 548, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,32 €
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,08 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Paul Gauguin

personnel ouvrier et de service, administratif de catégorie C, de santé, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice réel inférieur à 445 :	prix par repas : 3,50 €
personnel, indice réel supérieur ou égal à 445 :	prix par repas : 4,40 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

La Grange aux Belles

personnel, indice majoré inférieur ou égal à 355, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice majoré inférieur ou égal à 465 :	prix par repas : 3,54 €
personnel, indice majoré supérieur à 465 :	prix par repas : 4,42 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Beaumarchais

personnel, indice réel inférieur à 351, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice réel inférieur à 451 :	prix par repas : 3,25 €
personnel, indice réel supérieur ou égal à 451 :	prix par repas : 4,20 €
passagers :	prix par repas : 5,20 €

Alain Fournier

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
surveillants, personnel administratif de catégorie C :	prix par repas : 2,40 €
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,40 €
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,40 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Guy Flavien

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés, stagiaires :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice nouveau majoré égal ou inférieur à 400 :	prix par repas : 3,10 €
personnel, indice nouveau majoré égal ou supérieur à 401 :	prix par repas : 4,30 €
passagers :	prix par repas : 6,00 €

Germaine Tillion

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
surveillants, personnel administratif de catégorie C :	prix par repas : 2,50 €
personnel de catégorie A et B, indice nouveau majoré inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,50 €
personnel de catégorie A et B, indice nouveau majoré supérieur à 445 :	prix par repas : 4,35 €
passagers :	prix par repas : 5,20 €

Jean François Oeben

personnel, indice brut inférieur ou égal à 388, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548,	prix par repas : 3,90 €
personnel, indice brut supérieur à 548	prix par repas : 4,95 €
passagers :	prix par repas : 6,00 €

Georges Courteline

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés, personnel indice brut inférieur ou égal à 388 :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548	prix par repas : 3,90 €
personnel, indice brut supérieur à 548	prix par repas : 4,95 €
passagers :	prix par repas : 5,20 €

Georges Braque

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
surveillants, personnel de catégorie C :	prix par repas : 2,60 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 4,00 €
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 5,00 €
élèves passagers :	prix par repas : 5,10 €
adultes passagers :	prix par repas : 6,00 €

Camille Claudel

personnel ouvrier et de service, personnel administratif de catégorie C, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,40 €
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,20 €
passagers :	prix par repas : 6,00 €

Gustave Flaubert

personnel ouvrier et de service, personnel administratif de catégorie C, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice réel inférieur à 447 :	prix par repas : 3,50 €
personnel, indice réel supérieur ou égal à 447 :	prix par repas : 4,40 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Evariste Galois

personnel, indice majoré réel inférieur ou égal 351, agents techniques des collèges, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice majoré réel compris entre 352 et 466	prix par repas : 3,90 €
personnel, indice majoré réel supérieur à 466 :	prix par repas : 4,70 €
élèves passagers :	prix par repas : 5,10 €
adultes passagers :	prix par repas : 6,00 €

Elsa Triolet

personnel ouvrier et de service :	prix par repas : 2,30 €
personnel administratif de catégorie C, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,45 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 3,90 €
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,90 €
passagers :	prix par repas : 6,50 €

Thomas Mann

déjeuner ou dîner (internat) :	
personnel ouvrier et de service, surveillants, contrat aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 466 :	prix par repas : 3,70 €
personnel, indice réel supérieur à 466 :	prix par repas : 4,50 €
passagers :	prix par repas : 6,00 €

petit déjeuner (internat) :	
élèves passagers et surveillants :	prix par repas : 1,69 €
adultes passagers :	prix par repas : 2,00 €

Moulin des Prés

personnel ouvrier et de service, personnel indice réel inférieur ou égal à 355, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 4,00 €
personnel, indice réel supérieur à 548 :	prix par repas : 5,00 €
élèves passagers :	prix par repas : 5,30 €
adultes passagers :	prix par repas : 6,00 €

Alphonse Daudet

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice brut inférieur ou égal à 388	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,50 €
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,40 €
passagers :	prix par repas : 5,20 €

Alberto Giacometti

personnel ouvrier et de service, administratif de catégorie C, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,40 €
personnel de catégorie B :	prix par repas : 3,00 €
personnel, indice majoré inférieur ou égal à 456 :	prix par repas : 3,60 €
personnel, indice majoré supérieur à 456 :	prix par repas : 4,50 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Jean Moulin

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés, personnel indice majoré inférieur ou égal à 355 :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice majoré compris entre 355 et 465 :	prix par repas : 4,00 €
personnel, indice majoré supérieur à 465 :	prix par repas : 5,00 €
passagers :	prix par repas : 6,00 €

Guillaume Apollinaire

personnel ouvrier et de service, contrats aidés, emplois d'avenir :	prix par repas : 2,30 €
surveillants, personnel administratif de catégorie C, infirmière :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 460 :	prix par repas : 3,90 €
personnel, indice réel supérieur à 460 :	prix par repas : 4,70 €
passagers :	prix par repas : 6,00 €

André Citroën

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 453 :	prix par repas : 3,45 €
personnel, indice réel supérieur à 453 :	prix par repas : 4,25 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Claude Debussy

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
surveillants, personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 2,40 €
personnel, indice brut supérieur à 548 :	prix par repas : 4,60 €
passagers :	prix par repas : 5,20 €

de Staël

personnel, indice brut inférieur ou égal à 355, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice brut inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 4,00 €
personnel, indice brut supérieur à 548, :	prix par repas : 5,00 €
passagers :	prix par repas : 5,50 €

Eugène Delacroix

personnel ouvrier et de service, de santé, surveillants, contrats aidés, secrétariat :	prix par repas : 2,60 €
personnel enseignant et de direction :	prix par repas : 4,40 €
passagers :	prix par repas : 5,20 €

Stéphane Mallarmé

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés, secrétariat :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,75 €
personnel, indice réel supérieur à 445 :	prix par repas : 4,80 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Daniel Mayer

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,50 €
surveillants, personnel administratif de catégorie C, infirmière, assistante sociale :	prix par repas : 2,80 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 4,00 €
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,90 €
passagers :	prix par repas : 5,50 €

Maurice Utrillo

Sans objet

Guillaume Budé

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel administratif de catégorie C, infirmière :	prix par repas : 2,60 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,90 €
personnel, indice réel supérieur à 445 :	prix par repas : 4,60 €
passagers :	prix par repas : 5,50 €

Georges Méliès

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel administratif de catégorie C :	prix par repas : 2,45 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 445 :	prix par repas : 3,85 €
personnel, indice réel supérieur à 445 :	prix par repas : 4,60 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Edmond Michelet

personnel ouvrier et de service, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 451 :	prix par repas : 4,00 €
personnel, indice réel supérieur à 451 :	prix par repas : 4,65 €
passagers :	prix par repas : 5,85 €

Edouard Pailleron

personnel ouvrier et de service, administratif de catégorie C, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,75 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 465 :	prix par repas : 4,07 €
personnel, indice réel supérieur à 465 :	prix par repas : 5,05 €
passagers :	prix par repas : 6,50 €

Edgar Varèse

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
surveillants :	prix par repas : 2,50 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 548 :	prix par repas : 3,95 €
personnel, indice réel supérieur à 548 :	prix par repas : 4,60 €
passagers :	prix par repas : 6,00 €

Françoise Dolto

personnel ouvrier et de service, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
surveillants, personnel administratif de catégorie C :	prix par repas : 2,80 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 465 :	prix par repas : 4,20 €
personnel, indice réel supérieur à 465 :	prix par repas : 5,05 €
passagers :	prix par repas : 5,10 €

Pierre Mendès-France

personnel ouvrier et de service, administratif de catégorie C, surveillants, contrats aidés :	prix par repas : 2,30 €
personnel, indice réel inférieur ou égal à 444 :	prix par repas : 3,60 €
personnel, indice réel supérieur à 444 :	prix par repas : 4,20 €
passagers :	prix par repas : 5,20 €

Flora Tristan

personnel, indice réel inférieur à 350, surveillants, contrats aidés :

prix par repas : **3,15 €**

personnel, indice réel compris entre 350 et inférieur à 458 :

prix par repas : **4,25 €**

personnel, indice réel supérieur à 458 et passagers :

prix par repas : **5,30 €**